

Préserver nos remarquables zones pavillonnaires



Depuis 2008, sous l'impulsion du Maire Gérard Ségura, de nombreux projets immobiliers ont vu le jour dans différents endroits de la ville d'Aulnay-sous-Bois. A de nombreuses occasions, ces projets ont suscité un véritable soulèvement des riverains concernés, et de nombreuses associations ont été créées pour contrarier les appétits des promoteurs.

Certes, une ville ne peut rester figée. Elle doit évoluer. De nouvelles constructions sont parfois nécessaires pour revitaliser un secteur comme le quartier du Centre-Gare. Je reste cependant affligé par l'attitude du Maire et de son équipe vis à vis de **certains quartiers pavillonnaires, véritables richesses patrimoniales** de la ville.

Des pavillons de caractère sont détruits ou menacés de l'être, et des zones pavillonnaires sont en risque de «mitage» par des immeubles résidentiels.

Si le droit au logement est l'une des priorités majeures à Aulnay, la construction de nouvelles résidences ne peut se faire que dans la concertation avec les riverains. **De plus, il est indispensable que les futures constructions «respectent» l'existence de ce patrimoine historique en s'intégrant harmonieusement dans le paysage.**

A plusieurs occasions, j'ai exprimé ma désapprobation vis à vis de projets municipaux qui me paraissaient incompatibles avec certaines zones d'habitations, véritables symboles pour notre ville. Ainsi :

- Les premiers projets présentés pour le terrain de l'ancien centre des impôts dans le quartier de la **Croix-Blanche**, essentiellement pavillonnaire et disposant de pavillons de caractère. Membre du **comité de pilotage**, mis en place suite aux vives protestations des habitants, **je m'inscris pleinement dans la démarche entreprise par tous les membres** (associations et résidents du quartier). J'insiste cependant à nouveau sur le fait que toute tentative de récupération politique est à écarter.
- La construction d'un immeuble de logements au sein de la **Cité Arc-En-Ciel** (quartier Tour Eiffel), coûteux et inapproprié, a provoqué une vive émotion parmi les habitants. **Fallait-il supprimer le seul espace d'aération du quartier ???** Certainement pas.
- Le périmètre d'étude décidée au niveau de l'allée de Condé, pourrait conduire à la construction d'immeubles en lieu et place d'anciens ateliers de peinture et de pavillons. Soulignons à cet égard la «bataille» entreprise par l'association Sud-Aulnay qui exige la reconsidération du projet par la municipalité.
- Le programme de construction d'immeubles sur un terrain **rue des Saules**, dans le quartier Robespierre, a été abandonné. Entouré de quartiers résidentiels comme les Etangs et Mitry, **cette zone pavillonnaire représente avec le secteur du Vélodrome un véritable «espace de respiration»**. Là aussi, la préservation des zones pavillonnaires est essentielle.

Aulnay-sous-Bois dispose de zones de centralité, situées notamment au Centre-Gare et au niveau des artères commerçantes du Boulevard de Strasbourg et de l'Avenue Anatole France. **Une densification intelligente, concertée et raisonnable est réalisable** pour édifier de beaux immeubles et préserver la **qualité de vie des riverains**. C'est notre souci permanent.

Vivement demain !

Jacques Chaussat

Conseiller municipal "Union des Républicains Sociaux d'Aulnay"
Conseiller Général du Canton Sud d'Aulnay-sous-Bois

Pour joindre Jacques Chaussat, téléphoner au : 01.48.66.10.00
Communiqué publié sur le site d'information <http://www.monaulnay.com>